



Depassement ligne droite sans arrestation

Par **jess1703**, le **30/01/2008** à **20:20**

Bonjour,

Voilà 2 jours que je me suis fait surprendre à dépasser et à me rabattre sur ligne continue par un substitut du procureur qui avant de relever ma plaque a également ignoré le code de la route.

Une demi-heure après, celle-ci a téléphoné au domicile de mes parents, sans se présenter et alors que voilà quelques temps que je suis majeur, pour leur dire qu'elle prendrait mon permis. Est-elle habilitée à constater mon infraction ? La procédure est-elle légale ?

Merci pour votre réponse.

JT